



# Flash-Info

[www.mairie-corbreuse.fr](http://www.mairie-corbreuse.fr)



web

## *Meilleurs voeux 2018*

*Denis MOUNOURY, Maire de Corbreuse,  
Le Conseil Municipal,  
Le Conseil Municipal Enfants  
seront heureux de vous accueillir  
pour la Nouvelle Année*

*Le samedi 20 janvier 2018*

*à 18h30 au Foyer rural*

## LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

### SAPINS DE NOËL

Pour vous séparer de votre sapin de Noël, vous pouvez les déposer sur le trottoir le 7 janvier au soir. La municipalité les récupèrera lundi 8 pour les broyer.

---

### POURQUOI DEUX FACTURES RELATIVES A L'EAU POTABLE ?

Le prix de l'eau potable comprend :

- ✦ Le coût de collecte, traitement et distribution de l'eau potable
- ✦ Le coût du traitement des eaux usées (Assainissement)

Le montant de l'ensemble de ces deux composantes étant calculé sur le volume d'eau potable consommé ou estimé selon la date à laquelle la facture est établie.

La « compétence eau potable », anciennement gérée en régie par la commune de Corbreuse a été transférée au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la région d'Ablis (S.I.A.E.P) et la « compétence Assainissement » reste, à ce jour, gérée par la commune de Corbreuse.

C'est la raison pour laquelle, deux factures d'eau sont dorénavant établies déterminant le produit de la consommation d'eau potable revenant au SIAEP et payé au centre des finances publiques de St Arnoult en Yvelines et le produit de l'assainissement revenant de la commune de Corbreuse et payé au centre des finances publiques de Dourdan.

José CORREIA, 1<sup>er</sup> Adjoint

Délégué aux finances et à la communication

---

### ARBRE DE LA LIBERTE



Suite aux vents violents de ces derniers jours, l'arbre centenaire du village, situé près du café, a été largement endommagé. Les services techniques ont dégagé le tronc et les branches tombés à terre. Un périmètre interdisant le stationnement a été mis en place aux abords de cet arbre.

---

### BALAYAGE MECANIQUE DES CANIVEAUX



La balayeuse mécanique passera dans les rues du village **Jeudi 8 février**.

Afin que tous les caniveaux puissent être balayés, nous comptons sur vous pour stationner votre véhicule chez vous, et pour ceux qui sont dans l'impossibilité de le faire, de le déplacer au moment où la machine passera.

## LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



The poster features the French flag logo at the top with the motto 'Liberté - Égalité - Fraternité' and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'. Below it is a stylized house icon with a person inside. The main title 'RECENSEMENT' is in large, bold, white letters, with 'de la population' underneath. The text 'Répondez sur internet, c'est encore plus simple' is followed by the website 'le-recensement-et-moi.fr' and a laptop icon. The dates 'Du 18 janvier au 17 février 2018' are prominently displayed. The central illustration depicts a vibrant town scene with various buildings, a wind turbine, a lake, a bus, a bicycle, a stroller, and people walking. At the bottom, the slogan 'DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN' is written above the Insee logo and the text 'Insee & votre commune'.

Liberté - Égalité - Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

**RECENSEMENT**  
de la population

Répondez sur internet,  
c'est encore plus simple  
le-recensement-et-moi.fr

Du 18 janvier au 17 février 2018

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

Voici les trois agents recenseurs qui vont officier dans les rues de Corbreuse :



Chantal DERACHE



Michel DUBUT



Josette MALCUS

Le recensement de la population aura lieu du **18 janvier au 17 février 2018**.

Un agent recenseur, muni de sa carte officielle, passera dans chaque foyer pour remettre une notice d'informations sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

**Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.**

Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

**En cas d'absence** lors de sa visite, celui-ci vous laissera un avis de passage avec ses coordonnées afin de prendre rendez-vous. Il n'est pas tenu de vous laisser questionnaire et identifiant dans votre boîte aux lettres ou sous votre porte.

## **CORBREUSE PRATIQUE**

### **Horaires d'ouverture de la mairie au public**

Lundi : 15h00 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 12h00

Vendredi : 15h00 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00

### **CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES**

**9 rue des Montceaux**

Lundi - Mercredi - Jeudi : 7h30 à 13h30  
16h00 à 20h00

Vendredi : 7h30 à 13h30  
16h00 à minuit

Samedi : 8h00 à 13h30  
16h00 à 20h00

Dimanche : 10h00 à 13h30  
16h00 à 20h00

### **Dépôt de pain**

### **EPICERIE**

**Place Etienne de Garlande**

Tél : 09 51 52 53 99

Du lundi au dimanche : 7h30 à 13h00  
15h30 à 20h00

### **Dépôt de pain**

### **CENTRE D'ESTHÉTIQUE**

**"Affaire de Beauté"**

**8 Place Etienne de Garlande**

Tél : 01 64 59 02 78

Du mardi au vendredi : 10h00 à 12h00  
14h00 à 19h00

Samedi : 9h00 à 14h00  
sur RDV l'après-midi

### **SYLVIE COIFFURE**

**5 place Etienne de Garlande**

Tél : 01 64 59 52 36

Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30  
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00  
Jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00  
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00  
Samedi : 8h30 à 17h00

### **LA PHARMACIE JOUFFROY**

**6/7 Place Etienne de Garlande**

Tél : 01 64 59 52 28

Lundi : 10h00 à 12h30  
15h30 à 19h30

Mardi au Vendredi : 9h00 à 12h30  
15h30 à 19h30

Samedi : 9h00 à 13h00

### **MASSEUSE KINÉSITHÉRAPEUTE**

**Hélène BAILLY, Masseuse Kinésithérapeute,**  
installée place de Garlande, reprend son activité  
**lundi 8 janvier 2018.**

Vous pouvez la contacter au **06 23 05 52 72**

### **MÉDECINE DE GARDE**

Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91. En cas d'**urgence vitale**, composez le **15**.

### **LA DÉCHÈTERIE DE DOURDAN**

Tél : 06 79 44 85 47

Horaires d'hiver du 28 octobre 2017 au 24 mars 2018 inclus

Lundi : 14h00 à 17h00

Mercredi : 10h00 à 13h00  
14h00 à 17h00

Vendredi : 14h00 à 17h00

Samedi : 10h00 à 13h00  
14h00 à 17h00

Dimanche : 10h00 à 13h00

Fermée le mardi et le jeudi.